

Réunion du 07/07/2019

Thème 2 : Quel fonctionnement pour une mairie citoyenne ?

1°) - les 9 propositions mises en avant par les 3 groupes

Gr 1 proposition 1	Etre au plus près des citoyens (définir les moyens et retour aux citoyens)
Gr 1 proposition 2	S'appuyer sur les associations (liens avec les citoyens, aide équipe élue)
Gr 1 proposition 3	Fonctionnement collégial (maire tournant, élus tournants)
Gr 2 proposition 1	Fonctionnement collégial
Gr 2 proposition 2	Participations citoyens-habitants-associations sur les grands sujets/thèmes
Gr 2 proposition 3	Importance d'un bilan sur les décisions prises avec une discussion entrecroisée entre tous les acteurs.
Gr 3 proposition 1	Fonctionnement collégial avec tous les élus (postes tournants, réunion hebdomadaires, pas de cumul de fonction, indemnités équitables).
Gr 3 proposition 2	Consultation et participation des citoyens avec assemblée citoyenne (référendum, comptes rendus obligatoires)
Gr 3 proposition 3	Importance des associations (s'appuyer sur leurs compétences mais également les aider).

2°) l'intégralité des 51 propositions récoltées sur les post-it

B1	Utiliser le monde associatif dans un objectif de coopération/cité/village...et utilisation de leurs connaissances.
B2	Consultation des associations d'utilité publique sur les problèmes qu'ils rencontrent et les aider
B3	Réunion d'information hebdomadaires des élus y compris les conseillers
B4	Consultation de la population pr les grands projets particulièrement ceux de leurs quartiers en préalable à tte exécution. (référendum)
B5	Ecouter et entendre les agents en relation avec la population (écoles, cantines, garderie, service à la population (affaires générales).
B6	Consultation citoyenne sur des situations concrètes, des thèmes précis.
B7	Préparation des projets avec des citoyens (conseil municipal ouvert au dialogue et échange ac ts les élus
B8	Des assemblées citoyennes par quartier (3/4 par an) pour rendre compte de ce qui a

	été fait et associer à ce qui va être fait, pour former « les habitants à la démocratie »
B9	Associer la population au grand projet de la ville / agglo notamment avant chaque débat budgétaire
B10	Des réunions citoyennes par zone d'habitat et par thème, avec un régulateur, ayant force de proposition : citoyens , élus, services municipaux.
B11	Assemblée citoyenne tournante : force de proposition
B12	Un binôme d'adjoints par compétence/ thématique/ service
B13	Elus tournants au bout de 3 ans.
B14	Intégrer le maximum d'élus du conseil municipal au travail de ma mairie.
B15	Mairie et président d'agglo différent
B16	Un poste de maire tournant n'ayant aucun pouvoir décisionnel et animateur des instances de décision citoyenne.
B17	Budget pour des projets d'initiative citoyenne. (projet voté par un référendum)
B18	Commissions extramunicipales par compétence avec des représentants des acteurs (habitants, associations, agents...)
B19	Collégialité au niveau des élus
B20	Fonctionnement collégial de l'équipe municipale et maire tournant (simple animateur de l'équipe)
B21	Se donner les moyens d'un fonctionnement <u>réellement</u> participatif
B22	Proposer un mode de gouvernement participatif
B23	Budget participatif : pour des conseils de quartier élus / pour les écoles (parents, enseignants...) / ...
B24	Elus qui tournent y compris le maire
B25	S'appuyer sur les associations
B26	Citoyens dans leur quartier
B27	Consulter périodiquement les citoyens : - projet – bilan des taps
B28	Lieu de vie dans la ville pour les habitants où leur parole est entendue.
B29	Proposer une participation au plus près des territoires et des habitants
B30	Gestion collégiale avec des gestions à deux têtes (éviter le dvpt des égos et des décisions arbitraires)
B31	Consultation des citoyens concernés par les décisions.
B32	Avis/participation citoyenne
B33	Participation des habitants aux projets à mettre en place (recueil internet, cahier, points de rencontre, mairie...)
B34	Possibilité pr association d'interpeller et apporter compétences en vue d'un projet.
B35	Une codécision systématique pour toutes les décisions significatives
B36	Construction de savoirs stratégiques pour de l'action collective : éducation populaire.
B37	Susciter le désir et confirmer les personnes dans leur capacité à participer.
B38	Des réunions de quartiers qui ne soient des grands messes mais des échanges d'idées et de projets

B39	Consulter les habitants concernés par un projet pour prendre en compte leurs avis.
B40	Avoir du temps pour l'analyse, le débat/ l'expression des contradictions et la délibération
B41	Un débat d'orientation budgétaire bcp plus citoyen avec possibilité d'interpellations des élus par les citoyens
B42	Etre à l'écoute des préoccupations des habitants
B43	Privilégier l'intérêt commun et collectif
B44	Informers la population/ transparence des dossiers et des délibérations (moyens audio visuels)
B45	Un bilan de l'année écoulée rédigée conjointe par l'équipe municipale et un collectif citoyen institué
B46	Rendre en compte aux citoyens des décisions prises
B47	S'autoriser le tâtonnement
B48	Préparation collective des conseils municipaux
B49	Chaque « compétence » devrait être « accompagnée » par un groupe de travail pour préparer et donner des avis.
B50	Répartition des tâches entre les élus, éviter les cumuls, limiter les délégations aux maires (président d'agglo)
B51	Création d'une rotation des élu.es pour le grand nombre mesure cet engagement.
B52	Etre extrêmement attentif aux écueils individuels. Par conséquent mettre en place des groupes tournants plus que des individus seuls.